BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

GB.297/PFA/7
297e session

Conseil d'administration

Genève, novembre 2006

Commission du programme, du budget et de l'administration **PFA**

POUR INFORMATION

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Utilisation de l'excédent de 2000-01

1. A sa 285e session (novembre 2002), le Conseil d'administration, en vertu des pouvoirs que la Conférence internationale du Travail lui avait délégués [1], a approuvé les propositions relatives à l'allocation de l'excédent de 2000-01. Durant la discussion [2], le Bureau a indiqué qu'il fournirait, pour toute nouvelle allocation de ressources, des informations financières et un cadre axé sur les résultats du type utilisé dans l'annexe III du document GB.285/PFA/9.

2. Conformément à cet engagement, le présent document contient une mise à jour de ces informations et de ce cadre pour chacune des nouvelles allocations de ressources. Ces informations sont étayées par les annexes I et II. L'annexe I donne une vue d'ensemble des sommes allouées au titre de l'excédent de 2000-01. L'annexe II contient le cadre axé sur les résultats pour toutes les nouvelles allocations effectuées depuis le dernier rapport, soumis en novembre 2005. Des informations sur les résultats obtenus sont données dans les rapports sur l'exécution du programme.

Etat des approbations et de l'exécution

3. Le Bureau a affecté le total de l'excédent de 2000-01 à la réalisation des objectifs approuvés par le Conseil d'administration en novembre 2002. Les approbations n'ont été données par le Directeur général qu'après une évaluation approfondie de la conception des projets du point de vue des normes et des techniques de programmation axées sur les résultats, ainsi que de la capacité de répondre aux priorités et besoins des mandants. Les fonds non utilisés destinés à des projets terminés ont été réaffectés à des projets en cours dans la même rubrique et la même région (211 242 dollars des Etats-Unis).

4. Les taux d'exécution au titre de l'excédent de 2000-01 ont atteint 92 pour cent du montant total des allocations à la fin du mois d'août 2006. Ils seraient plus élevés s'il avait été tenu compte de l'exécution correspondant aux montants transférés au Fonds pour le bâtiment et le logement et au Fonds pour les systèmes informatiques.

[1] *Compte rendu provisoire* no 19, Conférence internationale du Travail, 90e session, Genève, 2002.

[2] Documents GB.283/9/1 et GB.285/10/1.

Allocations de ressources pendant la période considérée dans le présent rapport

5. Pendant la période considérée, l'affectation des crédits a été considérablement influencée par les crises. Des sommes importantes ont également été affectées à l'investissement dans les capacités de gestion, surtout pour le renforcement de la gestion axée sur les résultats, pour le suivi de la réunion de l'équipe chargée de la gestion globale des activités relatives au travail décent, et pour la mise en place d'un système de renouvellement, d'affectation et de placement du personnel. Des transferts de fonds internes en nombre limité ont été autorisés d'un projet à l'autre pour répondre à ces besoins tout en s'en tenant aux allocations prévues pour chaque poste et chaque région.

6. Dans certains cas, l'exécution a été affectée par les catastrophes naturelles, d'autres crises et les problèmes opérationnels connexes, comme au Pakistan, en Iraq et en Haïti. Pratiquement toutes les dépenses restantes, estimées à 8 pour cent, devraient être engagées d'ici la fin de 2006.

Genève, le 20 octobre 2006.

Document soumis pour information.

Annexe I

Postes	Ressources approuvées	Total des allocations indiqué dans le document GB.294/PFA/9	Nouvelle allocation (au 30 septembre 2006)	Total des allocations (au 30 septembre 2006)
Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation	2 800 000	2 800 000	–	2 800 000
Normes internationales du travail	2 900 000	2 899 672	–	2 899 672
Réponse aux crises et aux situations d'urgence	8 000 000	7 288 549	711 597	8 000 146
Sécurité et sûreté du personnel	3 450 000	3 450 000	–	3 450 000
Investissement dans les capacités de gestion	6 000 000	5 357 821	641 126	5 998 947
Services régionaux	10 000 000	8 907 364 [2]	1 093 871	10 001 235
Statistiques	2 000 000	2 000 000	–	2 000 000
Egalité entre hommes et femmes	2 000 000	2 000 000	–	2 000 000
Communications externes	3 500 000	3 500 000	–	3 500 000
Tripartisme et dialogue social	2 900 000	2 900 000	–	2 900 000
Sous-total	43 550 000	41 103 406 [2]	2 446 594	43 550 000
Transfert au Fonds pour le bâtiment et le logement [1]	2 750 000	2 750 000	–	2 750 000
Transfert au Fonds pour les systèmes informatiques [1]	5 000 000	5 000 000	–	5 000 000
Total	51 300 000	48 853 406	2 446 594	51 300 000

[1] L'utilisation des ressources du Fonds pour le bâtiment et le logement et du Fonds pour les systèmes informatiques est soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

[2] Le montant de l'allocation totale au poste Services régionaux du dernier rapport a été modifié, une nouvelle allocation de 25 933 dollars ayant été faite avec les montants non utilisés du projet *Promoción de la Agenda de Trabajo Decente en los procesos de integración de América Latina y el Caribe*, créé en mars 2004 et achevé en août 2006. Cela entraîne aussi une modification des chiffres du sous-total et du total.

Annexe II

Information axée sur les résultats concernant les nouvelles allocations de ressources au titre de l'excédent de 2000-01

Cette annexe contient le cadre axé sur les résultats pour toutes les nouvelles allocations de ressources effectuées depuis le dernier rapport, soumis en novembre 2005. Les critères fondamentaux qui ont guidé l'évaluation sont les complémentarités et la cohérence entre les activités financées par le budget ordinaire, par des ressources extrabudgétaires et par l'excédent. Pour chaque rubrique présentée ci-après, il est fait référence à l'objectif opérationnel pertinent du programme et budget pour 2004-05 et pour 2006-07. Des informations concrètes détaillées sur la réalisation des étapes sont fournies dans le rapport sur l'exécution du programme qui est présenté au Conseil d'administration au mois de mars de chaque année.

Une rubrique n'est présentée ci-après que si de nouvelles allocations ont été faites ou si les allocations existantes ont été modifiées.

Réponse aux crises et aux situations d'urgence

Les objectifs, les indicateurs et les cibles sont indiqués dans les documents GB.285/PFA/9, GB.288/PFA/8(&Corr.), GB.291/PFA/7 et GB.294/PFA/9.

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Afrique			
Côte d'Ivoire: Programme de renforcement des capacités du ministère de la Fonction publique et de l'Emploi (MFPE) et des partenaires nationaux pour la mise en œuvre du projet pilote de développement des initiatives génératrices d'emplois (PRODIGE). Résultat visé: les capacités du ministère de la Fonction publique et de l'Emploi en vue de créer des emplois productifs et durables pour les jeunes impliqués dans ou affectés par le conflit en Côte d'Ivoire sont renforcées. Les principales étapes du projet sont les suivantes: ■ Les capacités institutionnelles du MFPE sont renforcées et les compétences des cadres chargés de la formulation des politiques, stratégies et programmes sont améliorées en vue d'assurer une meilleure promotion de l'emploi. ■ Les systèmes d'information sont opérationnels dans les zones d'intervention. ■ Les capacités des missions locales d'emploi (MLE) sont renforcées.	Fin septembre 2006	120 000	Objectif opérationnel 2b: Création d'emplois

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Régional: Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes et l'autonomisation économique des femmes en Afrique. Le projet s'appuiera sur les approches et outils du BIT qui visent à mettre fin à la discrimination à laquelle sont en butte les femmes entrepreneurs et à stimuler la croissance de leurs entreprises, et utilisera ces approches et outils. Les principales étapes du projet sont les suivantes: ■ Dans certains pays choisis: 50 manifestations nationales bénéficiant d'une importante couverture médiatique; la participation de 1 500 femmes entrepreneurs; l'adhésion d'au moins cinq organisations partenaires (donateurs, etc.). ■ Plans d'action préparés par au moins 10 organisations d'employeurs nationales et documents de base élaborés.	Fin décembre 2006	250 000	Objectif opérationnel 2a: Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité
Régional: Initiative en faveur de l'emploi des jeunes des zones rurales pour l'Afrique. Les principales étapes du projet sont les suivantes: ■ *Au niveau national:* – Recueil des meilleures pratiques pour l'emploi des jeunes des zones rurales. ■ *Au niveau sous-régional:* – Création d'un observatoire et d'un réseau d'échanges. – Stratégie de coopération technique pour l'emploi des jeunes. – Des outils pour contrôler et évaluer la performance des politiques et programmes d'emploi décent pour les jeunes.	Fin décembre 2006	272 097	Objectif opérationnel 2a: Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité
Amériques			
Guatemala: Restauration et reconstruction de l'infrastructure de base en utilisant des méthodes à forte intensité d'emplois. Réponse de l'OIT à la catastrophe provoquée par l'ouragan Stan en octobre 2005. La principale étape du projet est la suivante: ■ Collaborer avec le système des Nations Unies pour la création d'emplois en s'appuyant sur une approche à forte intensité d'investissements publics qui suscite également des discussions plus approfondies aux niveaux national et	Fin septembre 2006	30 312	Objectif opérationnel 2b: Création d'emplois

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
gouvernemental, contribuant ainsi à une politique nationale plus large en matière d'emploi.			
Colombie: Appui à l'accord tripartite et à l'élaboration du programme de promotion du travail décent en Colombie. La principale étape du projet est la suivante: ■ Des actions sont mises au point dans le cadre de l'accord tripartite et/ou du PPTD après consultation. Les coûts de création de ce projet ont été partagés par le poste Services régionaux (4 120 dollars provenant des montants approuvés par poste et 25 933 dollars provenant des fonds non utilisés destinés au projet *Promoción de la Agenda de Trabajo Decente en los procesos de integración de América Latina y el Caribe*, créé en mars 2004 et terminé en août 2006). Le budget total du projet s'élève à 69 241 dollars.	Fin décembre 2006	39 188	Objectif opérationnel 1a: Principes et droits fondamentaux au travail
Total		711 597	

Investissement dans les capacités de gestion

Les objectifs, les indicateurs et les cibles sont indiqués dans les documents GB.285/PFA/9 et GB.291/PFA/7.

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Coût de maintenance du Système de gestion du contenu des sites Web et du Système de gestion électronique des documents (CMS/EDMS). Le projet aide à dynamiser les sites Web du BIT (site Web public et Intranet).	Fin juin 2006	49 000	Gouvernance, appui et management
GAR, changement de culture du management et renforcement des capacités. Le projet vise à renforcer les capacités de gestion et l'obligation de rendre des comptes dans le cadre de la GAR.	Fin décembre 2007	167 000	Gouvernance, appui et management

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Les principales étapes du projet sont les suivantes: ■ Les résultats escomptés, les indicateurs mesurables et les cibles du programme et budget pour 2008-09 sont formulés de manière simple, claire et concise. ■ La mission et les activités du Comité consultatif pour le changement organisationnel et de l'équipe de travail sont définies, publiées et diffusées dans trois langues. Les outils et processus qui doivent appuyer la gestion du changement sont créés et appliqués.			
Mise en place du suivi de la réunion de l'équipe chargée de la gestion globale des activités relatives au travail décent. Le but est de donner suite à la réunion de l'équipe pour promouvoir et atteindre son objectif, qui est d'établir un seul programme et une seule équipe fonctionnant dans le cadre d'un système de gestion axée sur les résultats. Les conclusions et recommandations de l'équipe seront consignées dans un rapport détaillé; elles serviront à établir une feuille de route définissant les priorités et les cibles et axée sur la bonne exécution des PPTD, qui sont le principal support pour la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent dans les pays. Les principales étapes du projet sont les suivantes: ■ Etablissement d'un système de partage des connaissances sur les meilleures pratiques s'agissant de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des PPTD, ainsi que de la présentation de rapports sur ces programmes. ■ Cartographie des capacités (techniques, financières et autres) et des activités entreprises par différentes unités au siège et sur le terrain. ■ Examen des rôles, fonctions et responsabilités assumés au sein du Bureau en vue d'assurer une affectation et un déploiement plus souples, à point nommé et efficaces des ressources techniques et financières nécessaires à l'exécution des PPTD. ■ Elaboration d'un système pour mieux intégrer, et ce de façon claire, les ressources du budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires dans le cadre d'un PPTD, et formulation de directives à cet effet.	Fin juin 2007	156 150	Gouvernance, appui et management

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
■ Etablissement d'un système d'information permettant une mise à jour continue des faits nouveaux relatifs à la réforme des Nations Unies et à l'évolution des cadres de développement au niveau national, et orientations concernant le rôle que doit jouer l'OIT, en relation notamment avec les PPTD.			
Introduction d'un système de renouvellement, d'affectation et de placement du personnel. Un tel système vise à simplifier les procédures de recrutement et de placement pour satisfaire aux besoins en effectifs de l'Organisation et à la nécessité d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale pour les individus. Il vise aussi à promouvoir une approche de plus en plus intégrée du développement des ressources humaines et des plans d'organisation du personnel. Le nouveau système intégrera des outils essentiels à la gestion des ressources humaines, comme la planification des successions, la gestion des talents, l'organisation des carrières et une prospection efficace réalisée en temps opportun. Les principales étapes du projet sont les suivantes: ■ Conception d'un nouveau programme détaillé incorporant les fonctionnalités d'IRIS. ■ Consultation de l'administration et du personnel et réalisation d'une documentation.	Fin juin 2007	140 000	Gouvernance, appui et management
Sécurité et sûreté du personnel (Les objectifs, les indicateurs et les cibles sont indiqués dans les documents GB.285/PFA/9, GB.288/PFA/8(&Corr.) et GB.294/PFA/9.) Un virement supplémentaire a été fait à partir du poste Investissement dans les capacités de gestion au profit du poste Sécurité et sûreté du personnel, afin de diffuser le matériel de formation du personnel et de compléter la formation du personnel à la sécurité et la sûreté.	Fin juin 2006	128 976	Gouvernance, appui et management

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Les principales étapes de ce projet sont les suivantes: ■ Formation à la sécurité et à la sûreté des responsables hiérarchiques des services du siège et des directeurs des bureaux extérieurs. ■ Ateliers régionaux/sous-régionaux sur la sécurité et la sûreté.			
Total		641 126	

Services régionaux

Les objectifs, les indicateurs et les cibles sont indiqués dans les documents GB.285/PFA/9, GB.288/PFA/8(&Corr.), GB.291/PFA/7 et GB.294/PFA/9.

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Afrique			
Régional: Réseau africain de la bibliothèque des indicateurs du marché du travail (ALMIL). Ce réseau repose sur le projet de réseau mondial de la bibliothèque des indicateurs du marché du travail (LMIL) du BIT, qui vise à mettre en place un système d'information afin de faciliter l'accès à des indicateurs du marché du travail à jour et une analyse qui aide les décideurs, les analystes, les chercheurs et d'autres utilisateurs à prendre des décisions et à en assurer le suivi. Ce projet doit se concentrer sur un petit nombre d'indicateurs pertinents du marché du travail et sur des informations méthodologiques associées, et améliorer la disponibilité et la production en temps voulu d'indicateurs nationaux pour la région africaine. Les principales étapes de ce projet sont les suivantes: ■ Réception des informations récentes provenant de sources régionales ou nationales. ■ Délai plus court entre le moment où l'information est recueillie aux niveaux national, régional et international et le moment où cette information est diffusée. ■ Des informations sur le marché du travail sont rassemblées et organisées afin d'être ajoutées à la base de données régionale du LMIL.	Fin décembre 2006	73 925	Objectif opérationnel 2a: Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité
Régional: Améliorer la stratégie commune de communication entre l'Union africaine et l'OIT (post-Ouagadougou).	Fin décembre 2006	99 118	Capacités institutionnelles: Renforcement des stratégies de communication pour la promotion du travail décent

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Dans le cadre de l'engagement pris par l'OIT et l'Union africaine d'assurer le suivi de la Déclaration et du Plan d'action adoptés lors du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, il a été décidé d'élaborer une stratégie commune de communication entre le bureau régional de l'OIT pour l'Afrique et la Commission des affaires sociales de l'Union africaine. Cette stratégie de communication permettra de diffuser largement et en continu les documents officiels du Sommet (Déclaration, Plan d'action et mécanismes de suivi) dans les quatre langues officielles de l'Union africaine (français, anglais, arabe et portugais), et de développer leur appropriation par les Etats Membres, les mandants, les communautés économiques régionales, le système des Nations Unies, les donateurs, etc. Les principales étapes de ce projet sont les suivantes: ■ Préparation des outils de communication (CD-Rom, affichettes) qui seront utilisés lors des principales réunions (Commission du travail et des affaires sociales de l'Union africaine, Conférence internationale du Travail, Sommet de l'Union africaine, etc.). ■ Site Web régional pleinement opérationnel et fournissant régulièrement des informations sur les activités qui doivent suivre le Sommet aux niveaux national, régional et continental.			
Amériques			
Argentine: Appui à la mise en œuvre du programme par pays de promotion du travail décent – Contribuer à la reprise de l'emploi sur les plans quantitatif et qualitatif, réduire le taux de chômage et améliorer la répartition des revenus afin de lutter contre la pauvreté et la misère et contre les effets négatifs de la crise économique et sociale.	Fin juillet 2006	200 000	Objectif opérationnel 2a: Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Les principales étapes du projet sont les suivantes: ■ Des propositions pour l'élaboration et la révision des politiques, programmes et actions de promotion de l'emploi décent pour les hommes et les femmes sont élaborées, avec les plans d'application. ■ Le système d'allocations chômage est amélioré et sa couverture élargie. ■ Des politiques d'amélioration de la répartition des revenus sont élaborées. ■ Le système de négociation collective pour l'amélioration de la répartition des revenus et la diminution de l'écart salarial entre les sexes est renforcé et appuyé.			
Colombie: Soutenir le dialogue social et la promotion des droits et principes fondamentaux au travail. Renforcer les acteurs du tripartisme pour garantir un meilleur respect des droits fondamentaux au travail, et pour consolider les instances existantes du dialogue social national, régional et local et/ou les autres instances qui pourraient être créées et auxquelles participeraient les organisations syndicales et les organisations d'employeurs. Promouvoir le dialogue social bipartite et tripartite national et décentralisé en renforçant les capacités techniques des représentants du gouvernement, des centrales syndicales et des organisations d'employeurs pour améliorer les relations de travail au niveau des entreprises (publiques et privées) et des secteurs productifs, mais aussi de l'administration du travail, dans les régions et au niveau national. Les principales étapes du projet sont les suivantes: ■ La base de données du ministère de la Protection sociale est à jour. ■ Un diagnostic de la situation et des perspectives du dialogue social au sein de la CNPPSL est effectué. ■ Les capacités et les programmes institutionnels des travailleurs et des employeurs sont renforcés afin qu'ils puissent participer au dialogue social. ■ Une proposition méthodologique est faite pour incorporer le leadership féminin et les préoccupations des femmes dans les processus de dialogue national et régional.	Fin juin 2006	118 800	Objectif opérationnel 1a: Principes et droits fondamentaux au travail

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Régional: Appropriation par les mandants de l'Agenda du travail décent pour l'Hémisphère et de son application dans les PPTD. La principale étape du projet est la suivante: ■ L'Agenda du travail décent pour l'Hémisphère, élaboré par l'OIT avec la contribution des partenaires sociaux, est largement diffusé parmi les mandants de l'OIT dans la région et atteint un niveau élevé d'appropriation des propositions politiques qu'il contient, ce qui se reflète dans les PPTD et dans l'intégration des politiques dans les pays de la région.	Fin juillet 2006	99 980	Objectif opérationnel 2a: Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité
Colombie: Appui à l'accord tripartite et à l'élaboration du PPTD. La principale étape du projet est la suivante: ■ Des actions sont définies dans le cadre de l'accord tripartite et/ou du PPTD après consultation.	Fin décembre 2006	4 120	Objectif opérationnel 1a: Principes et droits fondamentaux au travail
Ce nouveau projet a bénéficié d'une nouvelle allocation d'un montant de 25 933 dollars provenant des fonds non utilisés alloués au projet: «Promoción de la Agenda de Trabajo Decente en los procesos de integración de América Latina y el Caribe», créé en mars 2004 et terminé en août 2006. Le coût de création de ce projet a été partagé par le poste Réponse aux crises (39 188 dollars). Le budget total du projet s'élève à: 69 241 dollars).		25 933	
Etats arabes			
Palestine: Aide à la Fédération générale des syndicats de Palestine (PGFTU). Ce projet repose sur un autre projet financé par un excédent qui est aujourd'hui terminé. La Fédération générale palestinienne des syndicats de Palestine est renforcée et devient ainsi un participant efficace aux travaux tripartites de développement de l'emploi. La principale étape de ce projet est la suivante: ■ Le plan de travail et la stratégie de l'unité jeunes de la PGFTU sont élaborés.	Fin novembre	5 000	Objectif opérationnel 4a: Affermir les partenaires sociaux

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Palestine: Appui aux personnes handicapées et aux jeunes ayant des besoins particuliers. Ce projet viendra soutenir le projet en cours de l'OIT intitulé «Création à Hébron du Centre de réadaptation Sheikha Fatima Bent Mubarak pour les personnes handicapées et les jeunes ayant des besoins particuliers». Les principales étapes de ce projet sont les suivantes: ■ Achèvement des travaux de construction d'ici la fin décembre 2006. ■ Fin de la phase I du projet d'ici la fin décembre 2006.	Fin novembre	20 000	Objectif opérationnel 2a: Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité
Asie			
Pakistan: Première mesure de redressement de l'emploi pour le nord-est du Pakistan. A la suite du tremblement de terre qui a secoué le Pakistan l'année dernière, l'OIT a fourni une assistance rapide aux personnes handicapées et à leurs familles, en particulier par le biais du programme de soutien rapide aux revenus par l'emploi (RISE), qui repose sur le principe «argent contre travail». Ce programme d'aide d'urgence a donné une image très positive de l'OIT, première institution à avoir mené des activités opérationnelles sur le terrain. Ce projet vise à fournir également une aide pendant la période de transition en s'appuyant sur la réserve de la CTBO, afin de répondre entièrement aux besoins du projet. L'objectif général de ce projet est d'aider les familles à retrouver un gagne-pain grâce à un emploi rémunéré et à des activités génératrices de revenu, et de réduire la vulnérabilité des femmes, des jeunes et des handicapés dans une population de personnes déplacées déjà très vulnérable. Un service flexible d'information sur les emplois d'urgence et des programmes de formation de courte durée (comme la formation sur le tas dispensée dans le cadre des activités «argent contre travail») permettront d'établir un lien entre les demandeurs d'emploi et les emplois créés grâce aux efforts de réadaptation et de reconstruction.	Fin décembre 2006	200 000	Objectif opérationnel 2a: Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité

Nouvelles cibles et allocations	Echéance	Montant alloué	Objectif(s) opérationnel(s) apparenté(s) pour le programme et budget 2006-07
Régional: Suivi de la quatorzième Réunion régionale asienne. Appui aux priorités identifiées par les participants à la quatorzième Réunion régionale asienne. La principale étape de ce projet est la suivante: ■ Le Bureau aidera les gouvernements et les partenaires sociaux à préparer leurs autres initiatives pour la concrétisation de la décennie du travail décent.	Fin décembre 2006	156 995	Intersectoriel
Europe			
Azerbaïdjan, Arménie, Kazakhstan et Kirghizistan: Accroître l'employabilité des jeunes. Les principales étapes de ce projet sont les suivantes: ■ Le plan d'action national pour l'emploi des jeunes (NAPYE) de l'Azerbaïdjan est élaboré, avec l'assistance technique de l'OIT, et s'intègre bien dans le plan d'action national pour l'emploi (NAPE). ■ Les partenaires sociaux de l'OIT dans certains pays de la CEI identifient les stratégies les plus pertinentes (du point de vue des politiques) et les méthodologies les plus appropriées (pour le développement des compétences et la formation à l'esprit d'entreprise) pour stimuler et soutenir la création d'emplois pour les jeunes. ■ Version finale des recommandations et directives concrètes pour l'application de politiques et programmes efficaces visant à renforcer les compétences employables des jeunes hommes et jeunes femmes en vue d'un transfert de connaissances et d'un échange d'expériences dans les pays de la CEI.	Fin juin 2006	90 000	Objectif opérationnel 2a: Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité
Total		1 093 871	